

# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

économie : personnel Question écrite n° 71214

### Texte de la question

M. Thierry Mariani prie M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de bien vouloir lui indiquer l'évolution du nombre de fonctionnaires et agents contractuels au sein des services de son ministère et des services et administrations s'y rattachant et ce au cours des cinq dernières années.

#### Texte de la réponse

L'évolution du nombre de fonctionnaires et agents contractuels au sein des services rattachés au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie (MINEFI), au cours des cinq dernières années, est présentée dans le tableau ci-après au 31 décembre de chacune d'entre elles. Ces chiffres constituent la synthèse, pour le département ministériel, des personnels rattachés directement au ministre et à chacun de ses ministres délégués (ministre délégué à l'industrie, ministre délégué au commerce extérieur, ministre délégué au budget et à la réforme de l'État). Les effets indiqués sont exprimés en effectifs équivalent temps plein (hors agents contractuels payés sur crédits). L'augmentation d'effectifs de 2002 correspond à l'intégration dans les effectifs des personnels « Berkanis » précédemment rémunérés sur crédits (1 412 équivalent temps plein en 2002).

	2000	2001	2002	2003	2004	
Titulaires	174 734,3	175 949,9	175 286,7	172 671,4	171 826,0	
Contractuels	2 437,4	2 432,4	3 760,3	3 946,9	3 787,5	
Total	177 171,7	178 382,3	179 047,0	176 618,3	175 613,5	

Les effectifs réels payés rattachés au MINEFI ne comprennent pas les effectifs du budget annexe des Monnaies et Médailles.

#### Données clés

Auteur: M. Thierry Mariani

Circonscription: Vaucluse (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 71214

Rubrique: Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie Ministère attributaire : économie

Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 26 juillet 2005, page 7270 **Réponse publiée le :** 15 novembre 2005, page 10581